

DECRET N° 2023/572 DU 19 DEC 2023
portant nomination d'un Directeur Général à la Direction Générale de
la Recherche Extérieure.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Constitution ;
- VU le décret 94/033 du 23 février 1994 portant création de la Direction Générale de la Recherche Extérieure (DGRE) ;
- VU le décret n° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
- VU le décret n° 2015/131 du 31 mars 2015 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de la Direction Générale de la Recherche Extérieure,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Monsieur **GHOUMO Jean Pierre Robins** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Directeur Général à la Direction Générale de la Recherche Extérieure.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-



YAOUNDE, le 19 DEC 2023

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA